

La conduite et le permis

Soyez prudent et vigilant avec votre camping-car

CampingCar-Online met à votre disposition des informations complémentaires concernant le permis et la conduite d'un camping-car/van en Nouvelle-Zélande afin de faciliter votre road-trip avec votre famille ou vos amis.

Calculateur de distances de l'île du Nord

Auckland

509	Gisborne									
127	306	Hamilton								
421	215	295	Napier							
366	585	231	413	New Plymouth						
235	286	109	229	299	Rotorua					
280	334	153	147	300	82	Taupo				
210	300	108	299	308	86	165	Tauranga			
115	413	106	349	348	167	211	114	Thames		
658	534	521	319	356	460	378	543	590	Wellington	

Les distances sont exprimées en kilomètres.

Calculateur de distances de l'île du Sud

Christchurch

360	Dunedin									
187	545	Kaikoura								
770	410	960	Mildford Sound							
330	331	518	550	Mont Cook						
487	280	676	291	263	Queenstown					
650	289	839	121	434	168	Te Anau				
428	276	612	394	203	117	273	Wanaka			

Les distances sont exprimées en kilomètres.

Règles de conduite de base du camping-car en Nouvelle-Zélande

La conduite se fait toujours du côté gauche de la route.

Tous les occupants des motorhomes doivent porter **une ceinture de sécurité** (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur), à l'avant comme à l'arrière.

La fatigue est une des premières causes d'accident, n'hésitez pas à **faire régulièrement des pauses**.

La vitesse est limitée à **50 km/h en ville**, elle est de **100km/h** sur toutes les routes ouvertes sauf signalisation spécifique. Attention vous devez adapter votre conduite aux circonstances.

Les doubles lignes jaunes sur la chaussée indiquent que le dépassement est dangereux.

L'état des **routes néo-zélandaises** n'est pas toujours favorable, cela peut vous ralentir. Pensez à le prendre en compte lors du calcul de votre itinéraire entre deux villes ou deux sites touristiques.

L'hiver, certaines routes en haute montagne peuvent être dangereuses du fait de **la glace et de la neige**. Dans

certains cas les chaînes seront alors nécessaires.

Pour conduire un camping-car en Nouvelle-Zélande vous n'avez besoin que du permis tourisme national et d'un permis international ou **UNE TRADUCTION ASSERMENTEE** (nous consulter pour l'obtenir)

Attention ! votre permis doit être en anglais, contactez votre agence automobile pour obtenir une traduction de votre permis ou faites une demande du permis international.

Une conduite en toute sécurité en Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande toutes les routes ne sont pas goudronnées. Il est donc important de prendre en compte l'état de la route, les conditions météorologiques, les traversées de villes et villages qui peuvent considérablement réduire votre vitesse moyenne, et vous fatiguer.

Il est fréquent de voir **des animaux sur la route**. Il est alors préférable de ralentir voir de s'arrêter, plutôt que de tenter d'éviter l'animal (pensez qu'un autre véhicule peut venir dans l'autre sens). Il est de ce fait recommandé de ne pas rouler la nuit.

N'oubliez pas que votre **camping-car** est plus long et plus haut qu'une voiture : gardez un œil sur les **panneaux de signalisation** indiquant la hauteur, sur les auvents ou sur les branches d'arbre dans les campings (soyez également prudent lors d'une marche arrière avec les obstacles pouvant se situer en hauteur).

Les ferries en Nouvelle-Zélande

Deux compagnies sont disponibles pour transiter entre les **deux îles du pays**, et avec votre camping-car. Ainsi pour aller du nord au sud le départ se fait à Wellington et vous arriverez à Picton en à peu près 3h.

Voici leur site Internet où vous pourrez vérifier les disponibilités ainsi que réserver directement votre billet.

- Bluebridge
- Interislander

Vous obtiendrez toujours de plus amples informations en vous adressant auprès des différentes agences de tourisme locales.